

## Recherches sociographiques



### *Les suicides*

Laurent Laplante

---

Volume 27, Number 1, 1986

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/056204ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/056204ar>

[See table of contents](#)

---

#### Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

#### ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

---

#### Cite this review

Laplante, L. (1986). Review of [*Les suicides*]. *Recherches sociographiques*, 27(1), 167–170. <https://doi.org/10.7202/056204ar>

mariages mixtes (Francine Bernèche, Juan A. Fernandez et Danielle Gauvreau) révèle une proportion de 25% de mariages exogames pour les Indiens inscrits.

Chez les Inuit du Nouveau-Québec, la mortalité infantile (Louise Normandeau et Jacques Légaré) a beaucoup baissé entre 1945 et 1970, passant de 332.2‰ à 136.5‰. Relativement à celle des autres Québécois, elle était 4.5 fois plus élevée en 1945 et elle l'est encore 4.3 fois en 1970. Bref, il y a eu un changement absolu mais aucun changement relatif. Victor Piché et M.V. George ont estimé, pour les années 1960 et 1970, les taux démographiques des Indiens au Canada. Voici leurs résultats en début et en fin de période : taux brut de mortalité, 10.9‰ et 7.5‰ ; taux de natalité, 46.5‰ et 37.2‰. Les taux de 1970 impliquent une croissance de la population de 3% annuellement. Au Québec, au cours de la période 1966-1974, la migration de la population indienne hors des réserves (Francine Bernèche) s'est accrue de façon importante. Elle affecte principalement les jeunes d'âge productif qu'elle oriente essentiellement vers Montréal (principalement) et Québec. 40% des personnes appartenant au groupe ethnique indien vivent hors réserve ; pour les Indiens inscrits, la proportion est de 20%. Alors qu'entre 1961 et 1971 la population des réserves n'a crû que de 5%, la population indienne de la ville de Montréal a connu une multiplication spectaculaire, soit 6.3 fois. On observe un phénomène semblable à la Baie James (Victor Piché) où les courants migratoires dépeuplent les villages les plus petits au profit des plus gros situés plus au sud.

Notons en terminant qu'il est curieux qu'après avoir systématiquement employé le vocable « Indien », dans tous les articles, on ait retenu celui d'Amérindien pour le titre.

Denys DELAGE

*Département de sociologie,  
Université Laval.*

*Les suicides*, Montréal, Fides, 1985, 240p. (« Cahiers de recherche éthique », 11.)

Camus insistait là-dessus : « Il n'y a qu'un problème philosophique vraiment sérieux : c'est le suicide. » On ne s'étonnera donc pas si un ouvrage décidé à déployer la panoplie des questions que soulève le suicide juge nécessaire de mettre à contribution pas moins de dix-neuf plumes différentes. En recourant ainsi à autant d'éclairages divers sur *Les suicides*, les Cahiers de recherche éthique, en un sens, n'auront donc fait qu'agir avec logique et que mettre les meilleures chances de leur côté.

La méthode, on le sait de mieux en mieux à notre époque qui multiplie ces ouvrages collectifs, comporte cependant d'imposants inconvénients. Et pas toujours ceux qu'on redoutait au départ. Bien sûr, en effet, et l'on s'y attend, l'ouvrage collectif ressemble fréquemment aux montagnes russes : les sommets y succèdent aux précipices, les ascensions exaltantes aux glissades vertigineuses. Mais l'ouvrage collectif prête souvent flanc à une tout autre critique, celle-là inattendue : on reprochera à ce genre littéraire, précisément parce qu'il semble prétendre à l'exhaustivité, d'avoir omis tel aspect, oublié telle sommité, ignoré telle donnée. Il y a d'ailleurs là une certaine logique : à quoi bon, en effet, conscrire tout le monde et son père si on ne parvient pas à « couvrir » tout le terrain ? Pourquoi, en d'autres termes, le lecteur consentirait-il l'effort de s'adapter, de chapitre en chapitre, à des styles nouveaux et à des perspectives déroutantes si le livre ne lui donne pas, en récompense, l'assurance d'avoir fait le tour de la question ?

Ce onzième cahier de recherche éthique respecte, au meilleur comme au pire sens du terme, toutes et chacune de ces règles. Il cultive, en effet, la diversité des vues et s'efforce d'établir entre les auteurs et les angles d'approche des relations de complémentarité. Il ne parvient pourtant pas, en contrepartie, à présenter des textes de même tessiture ni à offrir une description parfaitement

satisfaisante du problème. D'autre part, ce « collectif » joue, côté langue, sur des registres trop disparates : en plus de ne pas tous atteindre au même niveau de réflexion, les textes, en effet, adoptent des styles si différents et même si contrastés qu'ils ne sauraient rejoindre efficacement un seul et même public.

Tout cela, bien sûr, mérite des explications...

*Le sens des nuances.* Commençons par ce qui mérite d'emblée la plus grande attention : les évidentes et considérables qualités de l'ouvrage. Elles vont de la qualité de la réflexion à la diversité des perspectives, de la mise à contribution de compétences issues d'horizons différents à une étonnante audace face aux déclarations des autorités civiles et religieuses.

Dès le départ, le titre plaît : titrer *Les suicides*, c'est, en effet, affirmer, d'entrée de jeu, qu'il est et qu'il sera toujours impossible d'uniformiser, d'homogénéiser, de niveler. Le suicide, nous dit le titre, différera d'une époque à l'autre, d'une culture à l'autre, peut-être même d'une conscience à l'autre. Il était capital que cela soit clairement signifié. Dans cette veine, on accueillera donc avec le plus grand plaisir (et la plus grande humilité) les chapitres que l'ouvrage consacre aux importantes différences que le temps et l'espace imposent au suicide. Les anciens Romains et la Grèce antique, en effet, ne voient pas le suicide du même œil que nous. Et l'Inde, dont on connaît (?), à tout le moins par Gandhi, les grèves de la faim et peut-être les immolations des veuves sur le bûcher funéraire du mari, se permet, elle aussi, d'observer le suicide à sa manière. Sur cette lancée, le lecteur accepte sans doute plus aisément qu'on lui fasse découvrir une pensée judéo-chrétienne un peu moins monolithique qu'il ne l'aurait imaginé : cette pensée intègre, en effet, bon gré mal gré, le suicide de Samson en même temps que celui de Razis, les interdictions abruptes de saint Augustin et les nuances déjà plus satisfaisantes d'un Karl Barth.

Les textes intelligents et incisifs de Yolande Grisé et d'André Couture sur l'antiquité gréco-romaine et sur l'Inde préparent à la remise en question qu'enclenche carrément Andrii Krawchuk. On aurait même préféré que ce « bilan judéo-chrétien » survienne après les deux autres textes au lieu de les séparer. Certes, André Couture, en nous éveillant aux « diverses variétés du suicide en Inde » nous conduit au seuil de l'ère moderne autant et plus que ne le fait Krawchuk ; il n'en demeure pas moins que le lecteur — lecteur que l'ouvrage présume sensible aux vues judéo-chrétiennes — aurait trouvé plus naturel qu'on le conduise des classiques grecs et latins à l'Inde *avant* de le mettre face à la tradition judéo-chrétienne. Il n'y a pourtant pas là de quoi déchirer ses vêtements...

Cette trajectoire dans le temps et dans l'espace nous conduit d'ailleurs, logiquement et sagement, à notre temps et à notre espace. C'est là que nous attendent deux textes costauds : celui de Raymond Lemieux (« Suicide et société ») et celui de Willy Apollon (« Enjeux éthiques de la mort volontaire »). Dans les deux cas, l'analyse, nuancée, chaleureuse, attentive, ne fait pourtant pas de quartier. Raymond Lemieux, par exemple, bien loin de « suivre la parade » en rangeant le suicide parmi les rejets pathologiques des exigences sociales, reconnaît au suicidaire le droit de chercher, au prix de sa vie, le sens de cette vie. Et Willy Apollon enchaîne en nous adressant, avec la clarté un peu cruelle du bon clinicien, la question essentielle :

« Face aux différentes façons qu'ont les sociétés de poser le problème de la mort et de la libre disposition qu'un individu pourrait avoir de sa propre vie, on ne peut éviter l'interrogation sur la quasi-mainmise que nos sociétés et cultures occidentales exercent sur cette possibilité de libre disposition de soi. Une telle emprise de la culture et de la société suppose soit une complicité profonde de la personne du sujet ou encore un contrôle quasi total du social sur le subjectif. » (P. 166.)

*Quand la réflexion s'approfondit.* Cette brassée de textes précis et stimulants laissait pourtant vacante la fameuse question de l'« intervention ». On a beau, en effet, mieux comprendre ce que fut en d'autres temps le sens du suicide et même entrevoir ce qui, *hic et nunc*, en fait le drame et la beauté, le moraliste en sait à peine plus long sur ce qu'il doit penser ou faire. À vrai dire, s'il a compris (enfin !) le célèbre « Ne jugez pas ! », le moraliste cherche toujours si l'aide est possible, la

compréhension autorisée, l'abstention pensable. C'est alors que Richard Carpentier se demande si les « progrès » de la médecine n'autorisent pas chacun à « redessiner sa mort ». Question, bien sûr, de ne pas se faire imposer un « sur-vivre » qui soit surtout un « moins-vivre ». Hubert Doucet, tout aussi troublé par ce que les suicides adolescents révèlent de la « communication impossible », tente, mais sans grand succès, d'aller au-delà de la simple tolérance. « Une éthique du suicide, écrit-il, doit reconnaître la limite du pouvoir du corps social, mais elle ne peut s'arrêter à ce niveau. » Ce qui convaincra sans doute le moraliste de poursuivre sa réflexion, mais sans lui fournir de balises vraiment utiles.

Sur ce terrain du « quoi penser » et du « quoi faire », le texte majeur, heureusement situé au tout dernier instant de la trajectoire, est d'emblée celui de Guy-M. Bertrand. On se demande même, à propos de ce plaidoyer « pour une révision de la morale traditionnelle », s'il faut admirer surtout la lucidité, surtout le courage ou les deux également. Les faits, en effet, sont honnêtement signalés, intelligemment regroupés, tandis que les objections, qu'elles viennent du magistère ou de l'autorité civile, ne résistent ou ne succombent qu'en raison de leur mérite réel. Et tout cela, dans un langage plus abordable, moins abrupt, plus modeste que la plupart des contributions précédentes. Qu'on en juge par ce seul extrait :

« Or, il appert que les arguments apportés autrefois pour l'interdiction absolue du suicide sont contestables. Il faut maintenant songer non plus seulement au blâme, mais aussi à la compréhension ; non plus seulement à la prévention, mais aussi à l'acceptation. » (P. 216.)

Nul doute que ce dernier mot (« acceptation ») en aura fait sursauter plusieurs, surtout dans le clan infiniment populeux de ceux qui prennent pour acquis qu'il faut toujours, en toutes circonstances, face à n'importe qui, prévenir le suicide. Bertrand peut prévoir, bien sûr, une telle réaction. Pourtant, loin de reculer et de feutrer son analyse, il en précise les arêtes :

« [...] la bannière de l'option pour la vie est agitée devant les jeunes et devant les adultes comme une exhortation simple qui est en réalité simpliste. Il faudra d'abord savoir de quelle vie il s'agit, de quelles obligations, de quelles responsabilités, de quelle dignité et de quelle liberté. C'est ce que nous essaierons de voir plus bas. Mais, en attendant, on peut remarquer que cette façon de solliciter des adhésions à une cause très mal définie ne fait pas honneur à ceux qui s'en servent. » (P. 221.)

Inversons, à propos de l'auteur lui-même, la dernière phrase de son propre texte : une telle honnêteté dans la réflexion fait honneur à ceux qui la conduisent et qui la proposent. Ne lésinons donc pas : nous avons ici un texte d'emblée essentiel à toute nouvelle analyse et à tout projet de prophylaxie.

*Et la description du problème ?* Ce que contiennent (et ce que ne contiennent pas) les deux premières parties de cet ouvrage collectif empêcheront cette recension de tourner au dithyrambe. En effet, autant la densité et la pertinence des contributions sautent aux yeux lorsqu'il s'agit d'interpréter le phénomène (troisième partie) et d'y réfléchir (quatrième partie), autant le lecteur a droit à la perplexité face à la description des situations (première partie) et aux données qu'on lui fournit (deuxième partie). Tout, cependant, n'est pas de « la même farine ». Si certains textes, en effet, méritent une remise en question globale, d'autres ont surtout comme défaut de nous laisser sur notre appétit et de révéler la précipitation plutôt que l'incompétence. Jeanne Proulx, par exemple, fait œuvre utile, mais peu inspirée, en regardant l'état du droit en matière de suicide. Gilles Lortie, qui a beaucoup observé et beaucoup réfléchi sur ce thème, dit, lui aussi, des choses indispensables, mais déjà largement diffusées, ne serait-ce que dans *L'Actualité* ou dans la *Revue Notre-Dame*. On comprend, d'autre part, que Linda Delisle et Annie Marcotte, femmes au dévouement tourné vers une admirable écoute, n'aient pas voulu jouer longuement les théoriciennes : ce n'est pas leur genre et leur court témoignage en aurait sans doute été assez affaibli.

Là s'arrête, cependant, la courte liste des textes à la fois pertinents et utiles dans ce qui aurait pu et dû constituer la base des interprétations et des réflexions. Il aurait pourtant été capital que

Marie-France Charron, sans le moindre doute celle qui a le mieux circonscrit les caractéristiques du suicide québécois, soit mise à contribution. Le livre se serait alors ouvert sur un *status quaestionis* clair, nuancé, rigoureux et toute la suite des réflexions en aurait tiré profit. Cette absence de madame Charron s'explique d'autant moins que le livre prend le temps de s'égarer dans des directions fort peu fertiles. On ne voit pas, à titre d'exemple, l'utilité d'un coup de sonde linguistique dans le vocabulaire français du suicide. On n'apprend rien non plus à lire les quelques paragraphes d'Hélène de Billy sur « Ceux et celles qui restent ». On demeure surtout infiniment inquiet en voyant à quel simplisme en est encore le docteur David J. Roy, pourtant directeur-fondateur d'un centre de bioéthique...

Il est paradoxal, et on ne saurait en tirer une conclusion universelle, qu'un ouvrage qui définit assez mal les aspects tangibles d'un problème parvienne pourtant à de très éclairantes réflexions.

Laurent LAPLANTE

*Radio-Canada, Québec.*